



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 20 mars 2014 à 9 h 30 au siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac ;
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

PRÉSENTATION par le directeur général, M. Massimo Iezzoni, concernant la gouvernance et le financement du transport collectif métropolitain et sur le déficit métropolisable du métro.

CE14-053 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 13 FÉVRIER 2014

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 13 février 2014 en y ajoutant que M. Dyotte a indiqué que l'accord de principe énoncé à la résolution numéro CE14-025 serait soumis à la Table des préfets et élus de la couronne Sud.

CE14-054 DÉLÉGATION DE LA COMMUNAUTÉ AU FORUM URBAIN MONDIAL VII

Il est résolu de compléter la délégation d'élus de la Communauté au Forum urbain mondial VII de Medellin, autorisée par la résolution numéro CE14-020, en désignant Mme Chantal Deschamps, M. Stéphane Boyer, M. Benoît L'Écuyer et M. Normand Dyotte pour y participer et en désignant M. Dyotte à titre de chef de mission.



CE14-055 RÈGLEMENT 167 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DE ROUSSILLON

Il est résolu d'approuver le règlement 167 de la MRC de Roussillon modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de préciser les limites des zones inondables de la rivière Saint-Régis sur le territoire de la ville de Saint-Constant et d'abroger les dispositions applicables au tracé de l'autoroute 30 sur le territoire des villes de Châteauguay, Léry et Mercier puisqu'il est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement, et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE14-056 RAPPORT D'ÉTAPE CONCERNANT LES PROJETS NOVATEURS DE DÉMONSTRATION DANS LES AIRES TOD

Il est résolu de transmettre au ministre responsable de la région de Montréal le rapport d'étape préparé en vertu de la convention intervenue entre le Secrétariat à la région métropolitaine et la Communauté dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole pour le soutien de la conception de projets novateurs de démonstration dans sept aires TOD afin d'obtenir le deuxième versement de cent soixante-quinze mille dollars (175 000 \$) prévu à cette convention.

CE14-057 MODIFICATIONS AUX PROJETS NOVATEURS DE DÉMONSTRATION DANS LES AIRES TOD

Il est résolu

D'approuver la résiliation de la convention conclue entre la Communauté et la Ville de Saint-Basile-le-Grand concernant le financement du projet novateur de démonstration dans l'aire TOD de la gare ainsi que le versement à la ville d'une compensation de trente-cinq mille dollars (35 000 \$) pour couvrir ses engagements financiers encourus dans le cadre de cette convention et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour y donner effet ;

De prendre acte du report du projet novateur de démonstration dans l'aire TOD associée à la gare Vimont de la Ville de Laval et de réserver, advenant un nouveau programme de financement, un projet supplémentaire pour ce territoire ;

De réapproprier, sous réserve d'un accord avec le gouvernement, les sommes réservées pour soutenir la conception des projets novateurs de Saint-Basile-le-Grand et de Laval à deux autres projets devant être identifiés par le comité exécutif.

CE14-058 GRAPPE DES TECHNOLOGIES PROPRES

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2013 de Écotech Québec et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de quinze mille dollars (15 000 \$), dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE13-025 ;



CE14-058
suite

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de cent cinquante-cinq mille dollars (155 000 \$), pour l'année 2014 dans le cadre de la convention 2013-2015 avec Écotech Québec pour l'animation de la grappe des technologies propres.

CE14-059

GRAPPE DE LA LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT DE MONTRÉAL

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2013 de CargoM et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de vingt mille dollars (20 000 \$), dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE12-106 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2014 dans le cadre de la convention 2012-2014 avec CargoM pour l'animation de la grappe de la logistique et du transport.

CE14-060

GRAPPE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2013 de TechnoMontréal et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de vingt mille dollars (20 000 \$), dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE13-075 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2014 dans le cadre de la convention 2013-2015 avec TechnoMontréal pour l'animation de la grappe métropolitaine des technologies de l'information et des communications.

CE14-061

ADDENDA À LA CONVENTION AVEC MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu de modifier la convention conclue avec Montréal International, approuvée par la résolution numéro CE14-007, afin de majorer de cinquante mille dollars (50 000 \$) le montant de la contribution financière de la Communauté pour l'année 2014 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cet effet.

CE14-062

PROGRAMME D'ACQUISITION ET DE CONSERVATION DES ESPACES BOISÉS

Il est résolu de recommander au Conseil

D'affecter une somme de un million deux cent mille dollars (1,2 M\$) du Fonds de développement métropolitain au Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés adopté par le Conseil par la résolution numéro CC11-019 ;

.../4



CE14-062
suite

De répartir la contribution de la Communauté dans ce programme
comme suit :

Agglomération de Montréal	400 000 \$
Agglomération de Longueuil	200 000 \$
Ville de Laval	200 000 \$
Couronne Nord	200 000 \$
Couronne Sud	200 000 \$

CE14-063

CONVENTION AVEC VÉLO QUÉBEC POUR LE FORUM MÉTROPOLITAIN VÉLO

Il est résolu d'approuver le contrat avec Vélo Québec Association, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour la réalisation d'un Forum vélo métropolitain dans le cadre du plan d'action issu du Plan métropolitain d'aménagement et de développement pour un montant forfaitaire de cinquante mille cent quatre-vingts dollars (50 180 \$) avant toutes taxes applicables et d'en autoriser la signature par le directeur général.

CE14-064

COMITÉ CONSULTATIF CONCERNANT L'ARCHITECTURE DU NOUVEAU PONT CHAMPLAIN

Il est résolu de proposer comme membres du comité consultatif du comité exécutif de la Communauté sur l'architecture du nouveau Pont Champlain les personnes suivantes:

Mme Renée Daoust ;
Mme Marie-Josée Lacroix ;
Mme Phyllis Lambert.

CE14-065

NOMINATIONS À MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu

De désigner comme membres du conseil d'administration de Montréal International pour un mandat de deux ans, à compter de l'assemblée générale annuelle d'avril 2014 de cet organisme :

M. Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal ;
M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
M. Richard Deschamps, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, mairesse de la Ville de Longueuil ;
Mme Virginie Dufour, membre du comité exécutif de la Ville de Laval ;
M. Jean Bouchard, maire de la Ville de Mirabel, représentant la couronne Nord ;
M. Claude Haineault, maire de la Ville de Beauharnois, représentant la couronne Sud ;



CE14-065
suite

De désigner comme membre du comité exécutif de Montréal International pour un mandat de deux ans :

M. Harout Chitilian ;
Mme Manon Gauthier ;
Mme Caroline St-Hilaire ;
Mme Virginie Dufour ;

De désigner comme membre du comité exécutif de Montréal International pour un mandat d'un an en alternance, le représentant de la couronne Sud exerçant le mandat initial :

M. Jean Bouchard ;
M. Claude Haineault.

CE14-066

NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Paul Larocque, membre du Conseil représentant la couronne Nord, comme membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport pour un mandat de deux ans, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport.

CE14-067

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DU TRANSPORT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Paul Larocque comme président de la Commission du transport en remplacement de M. Guy Pilon qui demeure membre de la Commission.

CE14-068

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner Mme Marie-Claude Nichols comme présidente de la Commission du logement social en remplacement de M. Pierre Charron qui demeure membre de la Commission.

CE14-069

CANDIDATURES POUR AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Il est résolu d'inviter le président - directeur général de Aéroports de Montréal, M. James C. Cherry, à une prochaine séance du comité exécutif afin de discuter des nominations au conseil d'administration de cet organisme.



CE14-070

CANDIDATURES POUR LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

Il est résolu de soumettre au ministre de la Culture et des Communications les candidatures suivantes pour combler un poste au conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal :

Mme Nanette de Gaspé Beaubien ;
Mme Diane Giard ;
Mme Phoebe Greenberg ;
Mme Monette Malewski ;
M. Gérald Bolduc.

Mme St-Hilaire inscrit son abstention.

CE14-071

CANDIDATURES POUR LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE
MONTRÉAL

Il est résolu de proposer au ministre de la Culture et des Communications les candidatures suivantes pour le conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal :

Mme Élane Ayotte ;
Mme Ruth Brenner ;
Mme Nathalie Chapdelaine ;
Mme Lisa Frulla ;
Mme Carolina Gallo La Flèche ;
Mme Louise Poulin ;
Mme Johanne Turbide ;
Mme Catherine Sévigny ;
M. Clarence Epstein ;
M. Gaétan Morency ;
M. Robert Spickler.

Mme St-Hilaire inscrit son abstention.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement

- Lettre datée du 18 février 2014 du sous-ministre adjoint aux politiques du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Jérôme Unterberg.
- Lettre datée du 11 février 2014 du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet.
- Lettre datée du 6 mars 2014 du directeur général de la Communauté adressée au sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Clément D'Astous, en réponse à la lettre au ministre Blanchet du 11 février 2014.

Prolongation du délai de concordance au Plan

- Résolution numéro 2014-02-031 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville à sa séance du 19 février 2014 demandant une prolongation de délai au 8 mai 2014 pour l'adoption de son règlement de concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.



DOCUMENTS DÉPOSÉS (suite)

- Résolution numéro 9335-02-14 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins à sa séance du 11 février 2014 demandant une prolongation de délai au 31 décembre 2014 pour l'adoption de tout règlement de concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- Lettres datées du 26 février 2014 adressées aux MRC et agglomérations du territoire par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, accordant un délai au 31 juillet 2014.

Autres sujets

- Résolution numéro 2014-01-28-197 adoptée par la Table des préfets et élus de la couronne Sud concernant les décisions rendues par la Commission de protection du territoire agricole depuis l'entrée en vigueur du Plan d'aménagement et de développement.
- Résolution numéro 121-02-2014 adoptée par le conseil de la Ville de Mirabel concernant sa demande aux ministères des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et des Transports du Québec, concernant l'implantation d'une gare à Mirabel dans le secteur Saint-Janvier.
- Résolution numéro 56-02-2014 adoptée par le conseil de la Ville de Terrebonne à sa séance du 10 février 2014 appuyant la campagne menée par la Fédération canadienne des municipalités, pour le maintien et le renouvellement les investissements du gouvernement fédéral en matière de logement social.
- Résolution numéro 14-02-89 adoptée par le conseil de la Municipalité de Les Cèdres à sa séance du 11 février 2014 concernant l'annexion de la base de plein air des Cèdres par la Ville de Saint-Lazare.
- Résolution numéro 02-074-14 adoptée par le conseil de la Ville de Saint-Lazare demandant l'appui de la Communauté à l'égard du projet d'annexion.
- Lettre datée du 10 février 2014 de M. Patrick Van Velzen remettant sa démission comme membre du Comité consultatif agricole.
- Étude de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques sur la gouvernance des aéroports au Canada.
- Suivi du dossier de l'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge autorisée par une ordonnance de l'Office national de l'énergie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 15.

Les résolutions numéros CE14-053 à CE14-071 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire